

PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

De: TAS, Sertac (DGS/CCS/BPP)
Envoyé: mardi 13 août 2024 13:34
À: BOGEY, Aymeric (ARS-ARA); MAISONNY, Marc (ARS-ARA); JULIEN, Christophe (ARS-ARA); DUGAT, Laure (DREETS-ARA); ARS-ARA-EVENEMENT-EN-COURS; ARS-ARA-SECURITE-SOINS-VIGILANCES; ARS-ARA-SECURITE-SOINS-VIGILANCES; MORIN, Philippe (ARS-BFC/BFC/DSP); ARS-BFC-RESSOURCES-PHARMA; BILI, Anne-Briac (ARS-BRETAGNE/DIR-CAB); ZAMPARUTTI, Patrick (ARS-BRETAGNE/DHAP/DAH); GELEBART, Isabelle (ARS-BRETAGNE/DSP/DAVSS); SOSSOU, Angelo (ARS-BRETAGNE/DSP/DAVSS); ARS-BRETAGNE-COVID; WYART, Jean-Louis (ARS-CORSE); COTE, Franck (ARS-CORSE); CHANTOISEAU, Laurence (ARS-CORSE); AGBAHOUNGBA, Lazare (ARS-CVL); BREJON LAMARTINIERE, Vincent (ARS-CVL); THOUET, Aurélie (ARS-CVL); RATISSEAU, Charline (ARS-CVL); GRAVIER, Anne (ARS-CVL); DOYEN, Nathalie (ARS-CVL); ARS-CVL-PHARMACIE-BIOLOGIE; ARS45-ALERTE; BRUNNER, Arielle (ARS-GRANDEST); GUYOT, Catherine (ARS-GRANDEST); SIMON, Anaïs (ARS-GRANDEST); CONTARDI, Clément (ARS-GRANDEST); SAINT-MARTIN, Patrick (ARS-GUADELOUPE/DSS); BRADAMANTIS, Florelle (ARS-GUADELOUPE/DGA); ARS973-PILOTAGE-COVID19; ANDRIEU, Audrey (ARS-GUYANE); BALLE, Mathilde (ARS-GUYANE); ARS-HDF-VACCICOVID; LEHU, Elisabeth (ARS-HDF); PANDOLFO, Maryse (ARS-HDF); SINNAEVE, Emmanuel (ARS-HDF); CARDON, Stéphane (ARS-HDF); RODRIGUEZ, Romain (ARS-HDF); DEJANCOURT, Amandine (ARS-HDF); STRYNCKX, Sylviane (ARS-HDF); ARS-IDF-VACCINATIONS; LIAQAT, Taeiba (ARS-IDF); BELIAH NAPPEZ, Muriel (ARS-IDF); FERRE, Clément (ARS-IDF); LAMY, Juliane (ARS-IDF); ARS-IDF-COVID-RESSOURCES; THIRIA, Julien (ARS-MARTINIQUE/DSP); EMONIDE, Marie-Françoise (ARS-MARTINIQUE/DSP); HOCANSUNG, Karine-Franck (ARS-MARTINIQUE/DSP); ALEXIS-ALPHONSE, Denis (ARS-MARTINIQUE/DSP); ARS972-SANTE-PUBLIQUE; LONGCHAMPS, Cécile (ARS-MARTINIQUE/DSP); ARS976-ALERTE (ARS-MAYOTTE); ARS-MAYOTTE-VACCINATION (ARS-MAYOTTE); Celine Valadeau; 'Juliette Braud'; QUELET, Sylvie (ARS-NA/DG-CAB); FISCHER, Aurélie (ARS-NA/DPSA); HEAP, Ly-Ly (ARS-NA/DOS); ESPOSITO, Guy (ARS-NA/DOS); ABATUT, Karine (ARS-NA/DPSA); GAULIN, Alexandre (ARS-NA/DOS); ARS33-ALERTE; BALARD, Souriya (OMEDIT); 'Vaccination OMEDIT'; DELBENDE, Eulalie (ARS-NORMANDIE/DOS/POOS); COTTRELLE, Benoît (ARS-NORMANDIE/DSP/VSS); VIARD, Nathalie (ARS-NORMANDIE/DSP/DIRECTION); PI, Christian (ARS-OC); CHOMA, Catherine (ARS-OC/DSP/DIRECTION); PI, Sabine (ARS-OC/DOSA/SOINS HOSPITALIERS); REILHES, Olivier (ARS-PACA/DSPE/DIR); GIANFRANCESCHI, Margaux (ARS-PACA/DSPE/DPPS); LABAT, Carole (ARS-PACA/DPRS/OMEDIT); DJA BOUABDALLAH, Halima (ARS-PACA/DSPE/DPPS); PEILLARD, Laurent (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR); ARS44-CRISE; MINVIELLE, Philippe (ARS-PDL/DSPE/V3SE/MRS); PERON, Jean-Yves (ARS-REUNION); NORTIER, Aurélien (ARS-CVL); ARS-REUNION-PSAB
Cc: PAJEOT, Cécile (DGS/PP); MANFREDI, Robert (DGS/SP); NDIAYE-DELEPOULLE, Anna (DGS/SP/SP1)
Objet: RE: Vaccin adapté de Pfizer - Comirnaty JN.1

Chers tous,

Une erreur s'est glissée dans mon mail :

Rappel du conditionnement des futurs vaccins adaptés :

- **Pfizer JN.1 12 + PAE :**
 - 1 caisse = 480 flacons de 6 doses, **prêts à l'emploi**, soit 2 880 doses
- **Pfizer JN.1 5 - 11 ans PAE :**
 - 1 caisse = 480 flacons de 6 doses, **prêts à l'emploi**, soit 2 880 doses

- **Pfizer JN.1 6 mois – 4 ans à diluer :**
 - o 1 caisse = 480 flacons de **3 doses, dispersion à diluer**, soit 1 440 doses (nouveau !)

Pour précision, il s'agit des conditionnements minimaux que Pfizer applique pour ses livraisons en France.

- Les PUI recevront des caisses de 480 flacons de Comirnaty 12 + par Pfizer car les consommations sont conséquentes pendant la campagne
- SpF livrera de plus petits volumes de vaccins 5-11 ans et 6 mois – 4 ans (au moins une boîte de 10 flacons – soit 60 doses, soit 30 doses en fonction de la tranche d'âge) au vu de la demande faible en vaccins pédiatriques

Sertac

De : TAS, Sertac (DGS/CCS/BPP)

Envoyé : mardi 13 août 2024 11:04

À :

Cc : PAJEOT, Cécile (DGS/PP) <cecile.pajeot@sante.gouv.fr>; MANFREDI, Robert (DGS/SP) <robert.manfredi@sante.gouv.fr>; NDIAYE-DELEPOULLE, Anna (DGS/SP/SP1) <anna.ndiaye-delepoulle@sante.gouv.fr>

Objet : Vaccin adapté de Pfizer - Comirnaty JN.1

Bonjour à toutes et tous,

J'espère que la période estivale a permis de vous reposer.

Je reviens vers vous pour faire un point sur la prochaine campagne vaccinale contre le Covid-19, qui demeure concomitante à celle de la grippe.

La date de début de campagne est prévue pour mi-octobre, cependant il est tout à fait possible qu'elle débute quelques jours en amont de la campagne contre la grippe, en fonction de l'évolution épidémiologique.

Pour rappel, sur la base des [recommandations de la HAS du 23 février 2023](#), la population cible reste la même et alignée avec la cible de la campagne grippe, à savoir :

- personnes âgées de 65 ans et plus ;
- personnes (à partir de 6 mois) atteintes de comorbidités ayant un risque plus élevé de forme grave de la maladie (hypertension artérielle compliquée, problèmes cardiaques, vasculaires, hépatiques, rénaux, pulmonaires, diabète, obésité, cancers, personnes transplantées, personnes atteintes de trisomie 21 ou de troubles psychiatriques ou de démence) ;
- personnes immunodéprimées ;
- femmes enceintes ;
- résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et unités de soins de longue durée (USLD) ;
- personnes à très haut risque de forme grave selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec les équipes soignantes ;
- personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial.

A noter que les personnes hors cible qui souhaiteraient se faire vacciner pourront recevoir une vaccination

1. Avant le lancement de la campagne automnale de vaccination :

- D'ici le lancement de la campagne, le portefeuille vaccinal ne sera pas modifié : **vaccins adaptés XBB.1.5** (actuellement utilisés en ville et hôpital)
- 2 à 3 semaines avant le début de la campagne : ouverture du portail de commande de Santé Publique France à destination des officines de ville. Les pharmaciens pourront alors commander les nouveaux vaccins adaptés au variant JN.1. J'attire votre attention sur le fait que seuls les vaccins du laboratoire Pfizer, Comirnaty® JN.1 (6 mois – 4 ans // 5 – 11 ans // 12 ans et plus) seront disponibles à la commande.

2. Après le début de la campagne d'automne :

Les ouvertures du portail de SpF suivront une séquence hebdomadaire et le circuit de distribution sera d'environ 10 jours pour les officines et les PUI (pas de changement).
Le vaccin Pfizer JN.1 sera donc disponible en ville pour le début de la campagne et conformément à l'avis de la HAS du 20 septembre 2022, ce vaccin sera priorisé.
Les vaccins de Moderna et Novavax ne seront plus disponibles sur le portail de commande étant donné que l'ensemble des vaccins du stock Etat sont périmés.

Pour rappel :

Les PUI pourront **recevoir les nouveaux vaccins adaptés JN.1 à partir de la semaine du 16 septembre**. La livraison sera effectuée directement par Pfizer (pas de changement).

Les formes **Pfizer JN.1 « 6 mois – 4 ans » et « 5 – 11 ans »** seront commandables via le circuit classique ARS/Ministère/SPF tous les lundis (pas de changement).

Rappel du conditionnement des futurs vaccins adaptés :

- **Pfizer JN.1 12 + PAE :**
 - o 1 caisse = 480 flacons de 6 doses, **prêts à l'emploi**, soit 2 880 doses
- **Pfizer JN.1 5 - 11 ans + PAE :**
 - o 1 caisse = 480 flacons de 6 doses, **prêts à l'emploi**, soit 2 880 doses
- **Pfizer JN.1 6 mois – 4 ans à diluer :**
 - o 1 caisse = 480 flacons de **3 doses, dispersion à diluer**, soit 1 440 doses (nouveau !)

Pourriez-vous vous renseigner auprès des PUI sur de potentielles commandes de Comirnaty® JN.1 (12 ans et plus), le volume minimal de Pfizer étant de 480 flacons (commandes par multiple de 480 flacons), soit 2880 doses ?

Je vous propose le deadline suivant pour une première vague de livraisons de vaccins adaptés aux PUI :

- Livraison en PUI la semaine du 16 septembre : La date butoir de réception de la commande est fixée au 20/08.
- Livraison en PUI la semaine du 23 septembre : La date butoir de réception de la commande est fixée au 27/08.

Bien à vous,

Sertac TAS

Responsable approvisionnement/logistique

Unité Moyens de réponse (UMR)

Direction générale de la santé / Centre de crises sanitaires (CCS)

14, avenue Duquesne, 75007 Paris – Pièce 6535

Tél : 06 60 74 58 12

www.sante.gouv.fr



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**